2699A0209 - Gestion et exploitation de la restauration sur le site de Météo-France à Toulouse

Questions / Réponses

1. **Signature électronique**

Pourriez-vous nous préciser si la signature électronique est obligatoire au stade du dépôt du pli sur la plateforme ?

Également, l'article 4.13 du règlement de consultation fait référence à l'article 5.3 du règlement de consultation, or celui-ci n'existe pas dans le règlement de consultation. Pourriez-vous nous apporter une précision à ce sujet ?

L'acte d'engagement dûment renseigné est une pièce constitutive de l'offre, tel que prévu à l'article 9.2 du règlement de la consultation. Toutefois, l'absence de signature ne constitue pas un motif de rejet de l'offre. L'article 9.2 a été modifié en conséquence. La signature électronique sera exigée pour procéder à la notification du marché.

La référence à l'article 5.3 du règlement de la consultation est une coquille. A ce titre, cette mention a été retirée du document mis à jour sur la plateforme PLACE.

2. **Annexe financière**

Les colonnes H, I et J de l'onglet 14 sont verrouillées, ne permettant pas de cocher les cases correspondantes.

Également, à quoi correspond la colonne J ? Certaines cellules sont en surbrillance mais il n'y a pas de précision sur sa nature en cellule J6.

Le fichier Annexe financière a été mis à jour avec les modifications suivantes. Les colonnes H et I de l'onglet 14 sont déverrouillées ; la colonne J est supprimée. Les colonnes L à Q sont déverrouillées pour permettre de renseigner le montant à intégrer aux coût fixes, pour les lignes où la colonne I serait cochée (coût supplémentaire pour le prestataire). Les cases en surbrillance sont celles à cocher.

3. **Plan pluriannuel écoresponsable Météo-France 2026-2030**

Pourriez-vous s'il vous plaît nous partager le plan pluriannuel écoresponsable Météo-France 2026-2030 ?

Le plan pluriannuel écoresponsable Météo-France 2026-2030 est ajouté au DCE, en annexe C au CCTP.

4. **Plans au format DWG**

Pourriez-vous nous transmettre les plans de la zone de distribution, réfectoire et cafétéria en format DWG ?

Les plans au format DWG ont été ajoutés au DCE, en annexe D au CCTP.

5. **Mémoire technique**

Pouvons-nous joindre un document annexe au Cadre de réponse technique (type mémoire technique) ou uniquement le cadre de réponse technique complété ?

Les éléments constitutifs de l'offre sont précisés à l'article 9.2 du règlement de consultation et doivent être strictement respectés. Le cas échéant, si le candidat souhaite apporter des compléments au cadre de réponse technique (CRT), il doit procéder à un renvoi clair et explicite dans le CRT, de façon à garantir que l'offre soit exploitable conformément au cadre de réponse défini.